

A paraître dans les Actes
du Symposium "La Recherche française sur
Pêches Artisanales"

03/90

L'APPORT DES SYNTHÈSES RÉGIONALES
PERSPECTIVES HISTORIQUES ET INSTITUTIONNELLES SUR LA RECHERCHE
INTERDISCIPLINAIRE DANS LE DOMAINE DES PÊCHES ARTISANALES.

Jacques WEBER et Jean-Pierre CHAUVEAU

INTRODUCTION

Neuf personnes ont accepté de rédiger chacune une synthèse concernant l'évolution des recherches sur les pêches artisanales dans une grande région du monde. Les synthèses qui vont vous être présentées portent respectivement sur l'évolution des recherches en Asie du Sud-Est, dans le Pacifique-sud sur la façade occidentale de l'Amérique Latine, en Afrique de l'Ouest, en Méditerranée, en Europe du Nord-Ouest, en Amérique du Nord. Pour vous permettre de resituer leurs interventions dans le contexte halieutique des régions dont ils nous parlent, Serge Garcia nous présentera en premier lieu un panorama des pêches artisanales.

En leur demandant ce travail, nous avons souhaité pouvoir replacer les travaux du symposium dans un cadre global et dans une perspective historique. L'objectif était de relativiser les conclusions qui pourraient être tirées d'analyses de situations locales, ou, au contraire, de permettre leur généralisation en disposant de bases de comparaison.

Les synthèses sont loin d'offrir une couverture géographique planétaire, tout comme elles n'intègrent pas vraiment l'évolution de toutes les disciplines. Les moyens à la disposition des organisateurs ne permettaient pas d'aller jusque là. Il nous faut remercier ici les auteurs qui ont consenti à faire ce travail complexe de synthèse, car ils ont réussi à démontrer la richesse d'une telle démarche, ainsi que les participants pourront l'apprécier à travers leurs exposés.

Dans cette analyse des synthèses géographiques, nous voudrions tenter quelques comparaisons de nature à alimenter les débats du symposium.

Nous examinerons comment est née la pêche artisanale en tant qu'objet de recherche, et la difficulté de la définir. Puis nous verrons, en fonction des étapes par lesquelles sont passées les recherches sur ce sujet, comment les différentes disciplines se sont mutuellement impliquées, puis se sont spécialisées. Le rôle des institutions et le poids des contextes seront examinés. Enfin nous proposerons quelques orientations possibles pour les débats sur les différents thèmes du symposium.

Certaines contributions extérieures aux synthèses portent aussi sur l'évolution des recherches et nous en avons tenu compte dans cette présentation. Limitées à un pays (Yahaya Jahara) ou à une province (Maneschy et Furtado), elles complètent utilement les synthèses.

1. PECHE ARTISANALE ?

L'ensemble des auteurs relève la difficulté de définir de manière discriminante et universelle la pêche artisanale, qu'on la nomme ainsi ou "pêche côtière", "riveraine", "à petite échelle", "traditionnelle"... Tous relèvent également la grande diversité des formes d'organisation et de production que recouvrent les vocables employés.

Charles-Dominique tranche la question : "par convention, il s'agira des pêches continentales et des pêches non-industrielles" ; mais restent alors à définir les pêches "industrielles", dont Agüero, Chaboud et Charles font remarquer qu'"industrielles" ici, elles peuvent être "artisanales" ailleurs.

En Amérique du Nord, comme en Europe (Charles ; Hakon Hoel), il est difficile de distinguer pêche artisanale et pêche industrielle. Les pêches artisanales sont assimilées en Amérique du Nord aux pêches "traditionnelles", localisées dans

les régions "sous-développées" de l'Amérique du Nord (régions enclavées, pêches des Indiens) ou, en Europe du Nord, à des activités permettant le maintien de communautés dans des régions marginales. L'Europe du Sud oppose "artisans" et "industriels" sur d'autres critères encore, critères légaux (propriétaire embarqué ou non) et techniques (longueur des navires, durée des marées..).

Charles fait remarquer que la rationalité économique et le revenu ne sont pas fonction de la taille du bateau. Point de vue partagé par Blanchet, à propos du Pacifique, pour qui "la définition est rendue malaisée par l'absence de consensus sur l'emploi des termes "artisanal", "petite échelle", "subsistance", "traditionnel", "non commercial". Et Lampe et Pauly soulignent que le faible coût du travail induit des investissements du type "labour intensive" qui ne sont pas tous à petite échelle, rejoignant Chaboud qui évoque pour l'Afrique des formes artisanales de production dont l'ampleur dépasse celle de bien des activités industrielles dans la région.

La définition des pêches artisanales doit donc être relativisée selon le contexte, le pays, voire même les régions d'un pays donné (Aguero).

L'hétérogénéité des "pêches artisanales" amène les auteurs à se doter d'une définition "de travail" (Charles), fondée sur une série de critères d'appartenance. Serait considérée comme "artisanale" toute pêche répondant tout au plus à quelques-uns de ces critères, dont nous ne retiendrons ici que ceux qui font l'objet d'un consensus, excluant ceux qui sont spécifiques à une région du monde (ainsi, pour Charles, le critère d'un bas revenu relatif, ce qui ne correspond ni à la situation africaine analysée par Chaboud, ni à la situation européenne) :

(i) un capital restreint, une main d'oeuvre abondante, à terre et en mer ;

(ii) des bateaux de petite taille, souvent de fabrication locale, et à faible rayon d'action au cours d'une marée (mais "la mobilité des pêcheries est parfois de grande amplitude en raison des migrations latérales le long des côtes" (Charles-Dominique) ;

(iii) des pêcheurs qui sont le plus souvent propriétaires de leurs navires (telle est, en France, la définition légale de la pêche artisanale) ;

(iv) une activité de pêche qui n'est souvent qu'une des activités prises en charge par les communautés de pêcheurs. Dans les pays en développement, les pêches artisanales sont souvent pratiquées à temps partiel au sein d'une économie paysanne. Elles s'insèrent dans un ensemble d'activités entre lesquelles les membres de la famille se répartissent et allouent leur temps de travail.

Chacun de ces critères est à lui seul insatisfaisant, car de nombreuses situations sont susceptibles d'en infirmer la portée générale. Cependant, pris ensemble, il peuvent constituer ce que Charles appelle une "définition de travail" et Aguero une "définition flexible".

Fréon et Gobert essaient de combiner définition critériologique et définition analytique. Reprenant les critères précédents, ils y ajoutent l'"individualisme" et le "traditionalisme" des pêcheurs, résultat, selon eux, des échecs répétés des opérations de développement et, pour Jahara Yahaya comme pour Maneschy et Furtado, résultat d'un antagonisme profond entre les approches académiques ou technocratiques simplificatrices et la complexité des structures et des modes de vie des communautés.

Chaboud propose une définition purement analytique et lourde de conséquences quant aux méthodes et finalités de la recherche : "ensemble des activités d'exploitation halieutiques fondées sur des initiatives locales et reposant sur des formes d'organisation économique poursuivant des buts multiples parmi lesquelles la reproduction sociale et la recherche de gains monétaires". Une telle définition, si elle

est acceptée, conduit à remettre en cause toutes les définitions de la pêche basées sur les "spécificités" supposées de cette activité, dans la mesure où celle-ci retrouve la place qu'elle n'aurait peut-être pas dû quitter au sein de l'ensemble des activités concourant à la reproduction des communautés littorales. Ce qui interpelle aussi bien les recherches biologiques que les recherches en sciences sociales et conduit à reprendre à notre compte le point de vue de l'Asian Fisheries Society : "now fisheries management is human management" (annonce du colloque 1989 de l'A.F.S.).

La difficulté de définir "la pêche artisanale tient peut être aussi au fait que les sujets et les méthodes de recherche sont produits par les pays développés et simplement transférés dans les pays en développement.

2. LA CREATION DE L'OBJET ET L'EMERGENCE D'UN SAVOIR SPECIALISE SUR LES PECHEES ARTISANALES

Les problèmes de définition des pêches artisanales reflètent en effet l'histoire des sciences qui se sont intéressées à cet objet. En tant que domaine délimité porteur d'un savoir scientifique spécialisé, l'étude des pêches artisanales s'est individualisée tardivement vis-à-vis des disciplines naturalistes orientées vers l'étude des milieux aquatiques, et encore plus tardivement vis-à-vis du domaine de la pêche industrielle. Cela apparaît nettement dans l'ensemble des synthèses régionales.

2.1 La phase naturaliste et le biais biologique (avant la Seconde Guerre mondiale)

Schématiquement, jusqu'à la Seconde Guerre mondiale au moins, les pêcheries artisanales sont abordées de manière non systématique par les naturalistes, notamment les ichtyologistes "qui s'intéressent à des domaines dépassant le cadre de leur spécialité" (Charles-Dominique). Dans les régions sous domination coloniale ou sous forte influence extérieure (Amérique latine, Afrique), ces travaux correspondent à une phase d'exploration et d'investigation où

percent déjà les prémices d'une "science coloniale" orientée vers la mise en valeur volontariste des ressources (Aguero ; Chaboud). Dans les pays développés il semble que les recherches aient été d'emblée moins préoccupées par l'intervention, soit qu'elles fussent moins inféodées à des exigences politiques (Farrugio), soit qu'elles fussent plus respectueuses des institutions locales de pêche, soit enfin qu'elles fissent plus spontanément confiance en l'esprit d'entreprise des pêcheurs artisans (Charles). Dans les pays développés, la conquête du large apparaît comme une solution consensuelle aux problèmes d'exploitation des ressources locales, les espaces maritimes coloniaux ou dépendants constituant alors le lieu naturel de cette expansion.

L'objet pêche artisanale naîtra d'un double mouvement qui d'un côté conduit les biologistes-naturalistes à élargir leur champ du poisson à la pêche, et de l'autre, les sciences sociales à restreindre l'étude de la totalité sociale à celle de l'activité économique dominante dans les sociétés qu'ils observent : la pêche.

2.2. La demande administrative et le biais industrialiste (de 1945 au passé récent)

La recherche spécialisée sur la pêche en général naît donc d'une "disjonction" progressive de biologistes vis-à-vis de leur domaine habituel, déjà spécialisé en une science de la mer quantitative ayant pour objet le poisson, plutôt que de la constitution raisonnée d'un savoir positif et spécifique ayant pour objet la pêche. Il ressort des synthèses régionales que la recherche spécialisée sur les pêches artisanales suit le même processus, à l'égard cette fois de la recherche orientée prioritairement vers la pêche industrielle, et dans une période plus récente encore : de l'après-guerre aux années 1970 ou 1980 selon les régions. Ainsi que le note Farrugio, le développement des recherches marines accompagna les grandes transformations économiques et technologiques et, dans ces conditions, il n'est pas étonnant que les pêcheries qui

apparaissaient les plus traditionnelles ou les moins productives fissent au départ l'objet de peu d'intérêt.

Le "biais industrialiste" (Chaboud) des premières recherches systématiques et organisées sur les pêches était renforcé par la demande administrative qui en fut à l'origine, à partir, en gros, de la seconde guerre mondiale. D'une part les ressources favorables à une exploitation industrielle furent prioritairement étudiées et, d'autre part, les études plus particulièrement orientées vers les pêches artisanales avaient pour objectif de faciliter leur évolution vers un stade commercial et, si possible, industriel (Chaboud ; Charles-Dominique ; Blanchet ; Farrugio ; Fréon et Gobert). Ainsi se comprend l'accent mis sur le "transfert de technologie" dans les régions colonisées ou sous forte domination étrangère (Chaboud ; Aguero). Ce "biais industrialiste" reste aujourd'hui prégnant dans de nombreux pays, notamment en Asie du Sud-Est. Charles-Dominique note d'ailleurs que l'objectif originel de l'étude des pêches artisanales fut d'en saisir les effets sur les ressources exploitées par la pêche industrielle.

Cette remarque générale doit être cependant nuancée en fonction des contextes régionaux. Par exemple, là où l'ancienneté des systèmes artisanaux d'exploitation est bien reconnue (Asie du sud-est, Méditerranée), l'impératif d'une industrialisation à grande échelle paraît moins pressant (Lampe et Pauly) ou bien les chercheurs "de terrain" éprouvent à l'égard des modèles issus des recherches sur les pêcheries industrielles une méfiance certaine (Farrugio). Posant ou pressentant que les méthodes et questionnements issus de la pêche industrielle ne sont pas adéquats à la spécificité de la pêche artisanale, ces chercheurs n'en sont pas moins contraints d'assumer leur héritage scientifique, en fonction cependant d'une autre ligne de partage au sein des pêches artisanales, selon qu'elles se situent dans des contextes économiques développés ou non.

Dans le contexte des pays développés, l'intégration déjà effective de toute forme de pêcherie dans le mécanisme de marché et dans le processus de changement technologique ne permet toujours pas d'utiliser facilement la dichotomie pêche artisanale/pêche industrielle (Hakon Hoel ; Charles), sauf lorsqu'elle repose sur des définitions légales comme en France. En Amérique du Nord plus particulièrement, les pêcheurs semblent partager eux-mêmes l'opinion que l'exploitation halieutique est d'abord une entreprise, quelle que soit sa taille (Charles).

Ailleurs, cette distinction demeura et demeure encore largement opérante, pour des raisons objectives tenant à la différence de nature du tissu économique dans les pays en voie de développement, mais aussi pour des raisons dont la portée générale reste à démontrer, notamment en ce qui concerne le postulat d'inefficience économique des pêches artisanales dans ces pays. Cela explique pourquoi la définition des pêches artisanales dans les pays en voie de développement est souvent une définition négative, par opposition aux pêches industrielles et pourquoi, à partir de cette définition négative, les pêches artisanales ne peuvent apparaître, à l'échelle mondiale, que comme un conglomerat de situations hétérogènes.

Le "biais industrialiste" est encore renforcé avec la création du Conseil International pour l'Exploration de la Mer (CIEM XXX), de la North Atlantic Fisheries Organization (NAFO XXX) qui édictent les Totaux Admissibles de Capture (TACs), préconisent des réglementations sur les engins de pêche selon un objectif de préservation des ressources. La pêche artisanale n'existe pas en tant que domaine spécifique dans ces organisations scientifiques internationales, organisées par stocks et aires statistiques.

C'est donc selon deux axes privilégiés : la biologie de la ressource issue du naturalisme, la préoccupation industrialiste issue de la demande administrative, que commence à s'édifier, entre la seconde guerre et les années

1960, un domaine de savoir spécialisé sur les pêches artisanales. Ce domaine peut être défini comme celui de l'étude scientifique des activités de pêche artisanale à partir de l'étude des ressources auxquelles ces activités s'appliquent et en vue de leur modernisation rationnelle (en termes de gestion mais aussi de croissance quantitative de la production).

3. LA SPECIALISATION DISCIPLINAIRE ET LE PROBLEME DE LA MULTIDISCIPLINARITE

L'évolution ultérieure, entamée dans les années 1970 ou 1980 selon les régions, est marquée non plus seulement par la constitution d'un domaine de recherche mais par la spécialisation de chaque discipline concernée vis-à-vis de ce domaine désormais reconnu. Dans quelles conditions s'est effectuée cette spécialisation disciplinaire ? La connaissance de son histoire permet-elle de poser le problème de l'interdisciplinarité de manière réaliste et pas seulement incantatoire ? Les synthèses régionales apportent des éléments de réponse à ces questions.

3.1. De la communauté d'objet à la spécialisation des disciplines

A propos de la première question, les synthèses régionales soulignent deux types de facteurs de diffusion de l'intérêt porté aux pêches artisanales par les disciplines autres que la biologie : d'une part l'affinité différentielle des disciplines entre elles à partir de cet objet commun et, d'autre part, la nouvelle demande administrative dans des conjonctures de crise.

3.1.1 L'affinité différentielle des disciplines entre elles.

A partir des années 1970-1980 l'intérêt pour l'étude de la pêche artisanale se diffuse dans les différentes disciplines à partir de l'influence de paradigmes intellectuels (conservation, rationalisation, social/communautaire, pour reprendre la typologie de Charles) dans la limite toutefois de leur compatibilité avec le privilège accordé à l'étude de la ressource, d'une part, et avec la demande émanant de l'encadrement administratif d'autre part.

La principale influence interdisciplinaire est sans conteste l'attraction exercée par les modèles mathématiques de l'économie des pêches sur les biologistes. Le développement de

cet outil dans les années 1970 trouva d'abord son utilisation dans l'étude des pêcheries artisanales dans le contexte des économies développées (Charles), puis dans d'autres contextes régionaux avec la diffusion ultérieure des programmes de recherche élaborés à partir des métropoles dominantes (Aguero ; Farrugio ; Lampe et Pauly ; Charles-Dominique ; Chaboud).

Bien que les modèles biologiques aient précédé l'application à la pêche des modèles économiques, l'accent mis par les biologistes sur le caractère limité ("rare") des ressources a de toute évidence favorisé leurs fiançailles avec les économistes et leurs modèles basés sur la loi des rendements décroissants. Les biologistes ont ainsi accordé un privilège aux modèles bio-économiques au point que, chez certains auteurs de synthèses régionales, l'économie est considérée séparément des "sciences sociales".

Ceci n'empêcha pas toutefois que le paradigme économique de la "rationalisation" produisît une recherche indépendante du paradigme biologique de la simple "conservation". Cela est notamment vrai en matière de théorie de la gestion, les économistes se satisfaisant peu des procédures directes et étatiques d'allocation des ressources (Charles), et en matière d'analyse de l'"efficacité" des pêches artisanales, le postulat de leur "inefficacité" comparativement à la pêche industrielle se révélant largement infirmé ou tout au moins partiel (Lampe et Pauly ; Chaboud).

D'un autre côté, les biologistes se heurtent dans leur domaine à des problèmes qu'ils ne peuvent résoudre dans le cadre de leur seule discipline. Même si la connaissance des pêcheries artisanales est encore souvent considérée comme un moyen (complémentaire aux campagnes de pêche et à l'échointégration) de connaître les ressources potentielles exploitables par les pêcheries industrielles, ou de connaître l'incidence des pêcheries artisanales sur les pêcheries industrielles (Charles-Dominique), les biologistes sont amenés à faire intervenir des variables extrabiologiques, notamment socio-économiques, pour pondérer leurs modèles. Ceci semble

d'ailleurs montrer que le biais industrialiste demeure sous-jacent dans l'étude biologique des pêches artisanales et que la recherche qui leur est consacrée ne se développe que lentement du fait que les pêches industrielles continuent à absorber personnels et budgets de recherche. Ensuite les biologistes spécialisés dans les pêches artisanales sont conscients des limites des modèles bio-économiques, ainsi que le notent tous les auteurs de synthèse régionale. Au point que ce qui semble encore lacunaire dans les résultats de la recherche sur les pêches artisanales peut être interprété comme la marque d'un progrès et d'une complexification de la réflexion valables pour la biologie des pêches en général (Farrugio ; cf. aussi rapport du thème II par Garcia). Enfin, la structure et la dynamique des pêches artisanales manifestent des propriétés extrabiologiques qui apparaissent déterminantes aux yeux mêmes des biologistes (multiactivité, saisonnalité de l'activité de pêche, statut de la pêche dans le système économique et social global, accès aux "métiers", etc...).

Les biologistes sont d'autant plus incités à "passer le témoin" à d'autres disciplines que celle avec laquelle ils entretenaient la plus grande affinité, l'économie, se trouve elle-même confrontée à la complexification de son objet (Lampe et Pauly). Aussi, à partir des années 1970 en Amérique du nord, en Amérique latine, en Méditerranée occidentale, dans les Caraïbes et en Afrique (Charles ; Aguero ; Farrugio ; Gobert et Fréon ; Chaboud) et des années 1980 en Océanie et en Asie du Sud-Est (Blanchet ; Lampe et Pauly), des études en "sciences sociales" appliquées sont associées aux recherches biologiques et économiques.

Cependant, quelles que soient les régions (mais plus particulièrement dans les régions sous-développées), les "sciences sociales" ainsi engagées dans la recherche spécialisée sur les pêches artisanales le sont encore de manière embryonnaire, notamment du fait de la pénurie de moyens financiers qui caractérise la période contemporaine (Aguero ; Gobert et Fréon). Ce caractère embryonnaire des

recherches en sciences sociales (non comprise l'économie) apparaît d'autant plus nettement que l'apport de ces disciplines (sociologie, anthropologie, géographie, histoire...) est restreint par la plupart des auteurs de synthèse régionale à la production de recherches spécialisées et appliquées, les seules supposées utiles a priori. Toutefois, en Europe et particulièrement en Europe du Nord, les études en sciences sociales ont droit de cité et connaissent un développement largement indépendant des recherches biologiques et même économiques (Hakon Hoel). Cette situation exceptionnelle tient sans doute à l'indépendance des universités vis à vis des instituts de recherche (biologie et économie ; recherche biologique fondamentale et sciences sociales), tandis que le faible nombre des universités dans les pays en développement leur interdit ce qui passe pour une recherche "de luxe".

En outre, les recherches en sciences sociales paraissent peu ou mal intégrées dans la plupart des cas au "noyau dur" des dispositifs de recherche, toujours constitué par les programmes biologiques et, dans une bien moindre mesure cependant, par les programmes économiques. Nous reviendrons sur ces points à propos du débat sur l'interdisciplinarité.

3.1.2 La nouvelle demande administrative dans la conjoncture contemporaine de crise

De même que, dans les phases précédentes, l'émergence de la pêche artisanale comme domaine d'étude spécifique fut suscitée par les dispositifs institutionnels, la spécialisation récente des disciplines dans ce domaine est étroitement liée à la demande administrative qui oriente la circulation des idées. La demande d'un savoir spécialisé dans les disciplines autres que la biologie doit être replacée dans la perspective de deux phénomènes, relevés par la plupart des auteurs de synthèses régionales. Le premier est le constat de l'échec des politiques de développement et de gestion - en dépit de la réussite de projets ponctuels -- pour résoudre les problèmes économiques et sociaux, constat qui suscite une demande d'un

type nouveau de la part des autorités politiques. Le second phénomène est la situation de crise économique et financière, ouverte ou larvée, dans laquelle intervient cette demande.

Le constat d'échec des politiques d'intervention fondées sur des considérations avant tout biologiques pour résoudre des problèmes dont les conséquences sont principalement politiques, économiques et sociales est souligné explicitement ou implicitement par les auteurs. Sont notamment relevés :

(i) les limites de l'allocation directe des ressources par le monopole étatique (Charles ; Farrugio ; Fréon et Gobert ; Hakon Hoel) ;

(ii) la marginalisation des pêcheurs artisans et la non-prise en compte de l'importance des "petits métiers" (Lampe et Pauly ; Charles ; Farrugio) ;

(iii) l'inutilité de la connaissance du potentiel halieutique si celui-ci n'est pas accessible par les techniques existantes (Fréon et Gobert) ;

(iv) la multiplication des conflits entre pêcheurs et entre pêcheries (Farrugio ; Chaboud) ;

(v) le non-respect des réglementations par les pêcheurs que ne suffit pas à expliquer le sempiternel jugement péjoratif sur la psychologie des pêcheurs (Farrugio ; Charles ; Fréon et Gobert ; Hakon Hoel) ;

(vi) les limites de solutions purement halieutiques dans les situations complexes où la pêche n'est qu'un volet des activités économiques des populations (Lampe et Pauly ; Farrugio ; Fréon et Gobert ; Charles-Dominique ; Chaboud) ;

(vii) les limites des interventions portant sur la seule production si l'on ne tient pas compte du secteur aval et, plus généralement, de l'ensemble des éléments du système pêche et de ses relations avec les autres secteurs ou filières économiques (Gobert et Fréon ; Lampe et Pauly ; Chaboud).

Evidemment, les échecs ou les effets pervers des politiques de développement ou de gestion des pêches artisanales ne peuvent être imputés aux biologistes, ceux-ci générant des avis, biologiques bien sûr mais aussi pseudo-économiques dans un contexte où les biologistes ont pu servir de prétexte, en l'absence de compétences économiques et sociales à l'oeuvre dans ce domaine.

Ce constat d'échec des politiques d'intervention a toutefois contribué à susciter, de la part des gouvernements et des agences de développement, une demande nouvelle à l'adresse des biologistes, des économistes et des chercheurs en sciences sociales. Les dispositifs institutionnels de recherche appliquée ont ainsi évolué depuis une quinzaine d'années en fonction de cette demande. C'est celle-ci qui, plus que le mouvement propre des idées, explique le développement récent de spécialisation disciplinaire dans les pêches artisanales décrit plus haut (Aguero ; Fréon et Gobert ; Charles ; Blanchet ; Chaboud ; Lampe et Pauly). Ce sont notamment des fonds gouvernementaux qui, dans les pays développés d'Amérique du nord, ont permis la confection des rares grandes synthèses multidisciplinaires (Charles). Certains échecs des politiques d'intervention ont suscité en outre une demande spécifique d'évaluation (Fréon et Gobert ; Charles), pour laquelle un besoin d'indépendance par rapport aux gouvernements se fait de plus en plus sentir (Aguero ; Lampe et Pauly). Mais il ne suffit pas de faire appel à des disciplines différentes pour que la multidisciplinarité se réalise, ainsi que le note la plupart des auteurs. Nous y reviendrons plus loin.

Curieusement, à l'exception de la synthèse "Pacifique-sud", les auteurs n'invoquent pas l'incidence sur les recherches en pêche artisanale de l'instauration en 1982 des Zones Economiques Exclusives. Il se pourrait cependant que ces effets soient plutôt négatifs : ces mesures favorisent l'exploitation des ressources nationales hauturières et renforcent l'orientation des politiques économiques en faveur des pêches industrielles (Blanchet), les recherches sur les pêches artisanales pouvant alors apparaître comme un luxe

inutile comme le notent déjà Gobert et Fréon. En outre les ZEE ont entraîné un repli des pays possesseurs de flottes à longue distance (URSS, Espagne, Japon, Thaïlande...) sur leurs ressources côtières, engendrant des problèmes de "surpêche côtière" ou de conflits dus au rapatriement qui ne sont pas sans conséquence sur les pêcheries artisanales.

Le second facteur déterminant les conditions actuelles de spécialisation disciplinaire dans le domaine des pêches artisanales est la situation de crise dans laquelle intervient la demande institutionnelle. La réorientation de la demande vers l'étude spécifique des pêches artisanales et la prise en compte, par les disciplines spécialisées, des aspects économiques et sociaux interviennent en effet dans une conjoncture économique mondiale caractérisée par le réajustement général des économies, une révision des politiques de développement et une crise financière et budgétaire dans les pays en développement. Certains auteurs (Charles-Dominique ; Blanchet) y voient plus qu'une coïncidence. Cette évolution correspondrait à une révision à la baisse des objectifs de développement et à un repliement sur des projets de petite taille portant sur l'amélioration des structures existantes (le secteur "informel") qui ont fait la preuve de leur adaptabilité et de leur efficacité dans des conditions difficiles (Charles-Dominique ; Chaboud ; Lampe et Pauly). La "réhabilitation" des pêches artisanales correspondrait non seulement à un questionnement scientifique nouveau, mais aussi et surtout à un réajustement des stratégies des Etats (notamment dans les PVD) suscité notamment par la Conférence Mondiale des Pêches en 1983. Dans ce contexte la demande nouvelle d'une "théorie de l'aménagement est une tentative de réhabilitation de la capacité des Etats à modifier le cours des évolutions" (Chaboud) dans un monde en crise.

Plus concrètement, les auteurs notent que l'orientation vers une recherche davantage pluri-disciplinaire se trouve en porte-à-faux dans les pays en développement où la pêche artisanale est dominante : la minceur des budgets et de la

tendance à la rarefaction des crédits gouvernementaux pour la recherche hypothèquent l'avance cette ambition (Blanchet ; Aguero ; Gobert et Freon). Les disciplines dernièrement arrivées sur le marché de la recherche spécialisée dans les pêches artisanales se trouvent les plus pénalisées, ce qui renforce encore le cercle vicieux du manque de pertinence des recherches appliquées faute d'une multidisciplinarité effective d'où s'en suit une désaffectation supplémentaire pour les sciences sociales de la part des politiques (Charles). Dans certains contextes cependant (dans les Caraïbes par exemple : Gobert et Fréon), le coût élevé des recherches sur les ressources hauturières peut favoriser l'étude des stocks exploitables artisanalement.

Une conséquence importante des contraintes budgétaires est la difficile émergence, à quelques rares exceptions près, d'un réseau de chercheurs originaires des PVD travaillant dans des conditions satisfaisantes. Dans certains cas, comme dans les Caraïbes insulaires, le Pacifique-sud, l'Afrique, l'essentiel des chercheurs est d'origine étrangère surtout dans le domaine biologique (Gobert et Fréon ; voir aussi les auteurs recensés dans les bibliographies de Chaboud, Charles-Dominique, Blanchet). Dans d'autres, comme en Amérique latine, la domination exercée par les institutions et bailleurs de fonds étrangers privilégie des programmes de recherche inadaptés (Aguero). En Asie du Sud-Est, la situation confine au paradoxe avec la production, à terme, de professionnels de la recherche qui ne trouveront pas d'emplois (Lampe et Pauly).

En définitive, tout semble se passer comme si la conjoncture intellectuelle et institutionnelle dans laquelle se produit la réorientation contemporaine des recherches sur les pêches artisanales favorisait l'émergence de nouvelles questions et de nouvelles méthodes tout en renforçant les obstacles pour y répondre. La frustration générale qui transparait dans l'ensemble des synthèses régionales à propos de la multidisciplinarité est probablement le meilleur indicateur de cette situation.

3.2. De la spécialisation des disciplines à la communauté d'objet restaurée : le problème de la multidisciplinarité.

S'il est une chose que partagent les représentants de toutes les disciplines reconnaissant la pêche artisanale comme domaine spécialisé, c'est bien le sentiment de frustration qu'ils retirent de la multidisciplinarité. Cette frustration s'exprime par le décalage observé entre l'urgence invoquée de l'exercice multidisciplinaire et les maigres résultats obtenus. Ce décalage est souvent expliqué par des raisons institutionnelles, plus rarement par des raisons proprement scientifiques tenant aux problématiques disciplinaires, à leur force et à leur faiblesse. Mais, certainement parce que la synthèse régionale est un genre qui ne se prête pas à cette réflexion, il est très peu question de la spécificité censée être partagée par toutes les disciplines à propos de cet objet commun qu'est la pêche artisanale. La confrontation des synthèses régionales permet peut être de proposer quelques réflexions constructives à cet égard.

3.2.1 Les obstacles institutionnels à la multidisciplinarité

Les obstacles d'ordre institutionnel à la multidisciplinarité sont fortement soulignés par la plupart des auteurs de synthèses. Il s'agit des problèmes liés à l'accessibilité et à la diffusion de l'information d'une part et, d'autre part, des problèmes plus complexes à identifier concernant les relations des chercheurs avec les institutions qui les abritent ou leur attribuent les moyens de recherche.

Les problèmes matériels de communication ont une portée générale sur la recherche, qu'elle soit mono ou multidisciplinaire. C'est sur celle-ci cependant qu'elle exerce les effets les plus pervers dans la mesure où elle est plus récente et moins implantée dans les institutions. L'isolement des chercheurs et la confidentialité des publications sont davantage prononcés dans les PVD (Aguero ; Fréon et Gobert) mais la faible accessibilité de la littérature grise et des sources gouvernementales, le manque

de périodiques et de revues de niveau international, semblent universels en matière de recherche spécialisée sur les pêches artisanales. Le jargon spécialisé de chacune des disciplines est un obstacle supplémentaire à la multidisciplinarité (Charles).

Les problèmes de relations entre les scientifiques et les institutions spécialisées qui les emploient ou les font fonctionner est un autre problème général à la recherche dont les effets sont encore amplifiés sur la multidisciplinarité. Ce qu'il faut bien appeler un manque de communication entre chercheurs ou scientifiques, d'une part, et décideurs ou politiques, d'autre part, est souligné par plusieurs auteurs de synthèse régionale qu'il s'agisse de pays développés ou de PVD (Aguero ; Farrugio ; Fréon et Gobert ; Charles). L'attirance des politiques pour des "recettes" ou solutions-miracles aux problèmes de développement et d'aménagement est en partie responsable de ce hiatus (Farrugio). L'analyse de Charles éclaire particulièrement les effets institutionnels induits par la demande de recherche appliquée vis à vis des différentes disciplines, et donc vis à vis des conditions d'exercice de la multidisciplinarité. Alors qu'un équilibre entre recherche fondamentale et recherche appliquée est facilement admis pour la bio-économie, l'économie est soumise à une exigence générale d'application, tandis que les sciences sociales sont laissées aux structures universitaires. Les effets pervers qui en découlent, d'après Charles, sont le faible renouvellement de la recherche économique et un plus important développement des recherches multidisciplinaires dans les institutions les moins impliquées dans l'application, où le système de d'évaluation des chercheurs privilégie les publications plus que l'application des résultats. L'observation selon laquelle les bureaucraties tendent à séparer les disciplines ou à leur appliquer un type de demande différent lorsqu'il leur arrive de les assembler, peut être probablement généralisé à l'ensemble des régions (notamment Farrugio ; Fréon et Gobert ; Aguero). L'ordre "d'entrée en scène" des différentes disciplines dans les projets d'intervention (la biologie entamant les recherches, les

sciences sociales fermant la marche), illustre également la conception assez peu rigoureuse de la multidisciplinarité dans la recherche appliquée (Aguero ; Fréon et Gobert).

3.2.2. Les obstacles intellectuels à la multidisciplinarité

Un premier obstacle, trivial mais qui n'en est pas moins important, est la tendance spontanée des structures à se reproduire : au niveau des laboratoires et des programmes, du système d'évaluation et de récompense, des critères de qualité au sein de chaque discipline. Cela explique sans doute que la multidisciplinarité se réduise le plus souvent à une bi-disciplinarité (bio-économie ; socio-économie...) (Charles).

Le conservatisme des traditions disciplinaires ne constitue pas cependant une explication en soi. Les obstacles à la multidisciplinarité ont des racines plus profondes qu'il convient de rechercher dans les procédures intellectuelles de recherche elles-mêmes. Une première observation peut être tirée de ce qui a été dit précédemment des effets de l'organisation institutionnelle. Les critères appliqués aux différentes disciplines pour évaluer leur apport à la recherche pertinente sont en réalité différents de l'une à l'autre : le volet recherche fondamentale que l'on admet en biologie - pour peu qu'elle se fasse dans les universités et non dans les instituts de recherche où elle est dévalorisée - ne le sera pas ou le sera beaucoup moins en sciences sociales. Le caractère qualitatif des explications en sciences sociales passera pour constituer une simple description des phénomènes, l'analyse étant censée commencer avec la formalisation mathématique (Lampe et Pauly) ; mais Platon était-il descriptif ? A l'inverse, le raffinement des modélisations mathématiques sera facilement considéré comme une sophistication sans objet... L'intériorisation par la recherche elle-même de l'impératif d'application, et le degré différentiel de liberté que les dispositifs institutionnels de recherche accordent aux diverses disciplines, ne peuvent

qu'aboutir à augmenter le "bruit de fond" au détriment de la réflexion sur l'unité d'objet et d'échelle entre disciplines.

Un autre facteur a renforcé cette tendance. La diffusion de la problématique des pêches artisanales à partir d'une demande de recherche appliquée (cf.3.1.) a suscité, surtout après la Conférence Mondiale des Pêches de 1983, une stratégie de reconnaissance de ce domaine spécialisé au sein de chaque discipline, stratégie qui a largement éclipsé le souci de s'assurer de la communauté d'objet entre les disciplines (cf. notamment les remarques de Charles et de Jahara sur l'existence d'une multiplicité d'objectifs dans la pêche et chez les pêcheurs). Les chercheurs sont beaucoup plus soucieux de se prouver qu'ils détiennent avec la pêche artisanale un domaine de recherche spécifique au sein de leur discipline qu'ils ne cherchent à savoir s'ils parlent du même objet d'une discipline à l'autre - et d'une région à l'autre - comme le prouvent les synthèses régionales.

3.2.3. Les conditions d'une communauté d'objets de recherche.

Une telle réflexion, lorsqu'elle est abordée, indique que la spécificité des pêches artisanales n'est peut-être pas là où on pense la trouver. Elle n'est pas forcément dans l'impossibilité de respecter les exigences statistiques dans le recueil et le traitement des données (Farrugio). Elle n'est pas forcément non plus dans l'absence d'informations: nous nous permettrons, sur ce point, d'exprimer un désaccord avec certains des auteurs de synthèses régionales. Le caractère de faible utilité imputé aux travaux académiques ou d'érudition provient en grande partie d'un artefact intellectuel: celui qui consiste à penser, sans le démontrer, que la seule recherche "utile" serait la recherche "appliquée" ou la recherche "spécialisée" (ce qui est déjà différent) sans se poser la question de savoir s'il n'existe pas une recherche "appliquée" largement inopérante ou, à l'inverse, une recherche "fondamentale" qui serait pertinente. La demande faite à MM. Monod et Firth d'accepter la Présidence d'Honneur du

Symposium traduisait un souhait d'insérer nos travaux dans l'histoire scientifique de ce siècle sans émettre a priori de jugement de valeur à propos de telle ou telle forme de connaissance. La même motivation explique que les synthèses régionales aient été confiées à des chercheurs d'origines disciplinaires et institutionnelles diverses.

En réalité, bien avant que l'halieutique ne se vît reconnaître comme savoir instrumental spécialisé, les connaissances sur les communautés de pêcheurs n'étaient pas aussi négligeables qu'on pourrait le supposer à la lecture des synthèses régionales. Des érudits, des folkloristes, des administrateurs coloniaux, des chercheurs déjà (que l'on pense, pour la seule anthropologie, à Boas, Malinowski, Mauss, Firth, Mead, Barth), avaient produit des travaux remarquables, voire monumentaux. Ces travaux, cependant, ne furent pas (pour la plupart d'entre eux) "récupérés" par les sciences des pêches en voie de constitution, préoccupées d'abord par "l'entrée-ressource" du problème. L'apparition présumée tardive des sciences sociales dans la recherche sur la pêche artisanale ne pourrait être qu'un effet de reconstitution a posteriori de l'histoire institutionnelle et, aussi important, du réseau accrédité par les institutions spécialisées. On retrouvera ce problème dans la recherche actuelle avec le risque de confusion possible entre recherche spécialisée et recherche pertinente.

A l'évocation, quelque peu incantatoire, d'une "science-des-pêches-artisanales-multidisciplinaire-et-appliquée", peut-être faudrait-il substituer l'identification de questions précises, de nature à susciter un échange réel. Par exemple, les déterminants de la complexité et de la variabilité de l'activité de pêche, de son caractère risqué et incertain, de son caractère de sous-système partiel vis-à-vis des écosystèmes et des socio-systèmes etc... La lecture des synthèses régionales montre que, contrairement à ce que l'on pourrait imaginer, les travaux sur les pêches artisanales peuvent témoigner de directions de recherche plus générales, qui anticipent des questions que les recherches sur les pêches

industrielles commencent seulement à se poser : les pêcheries complexes (Farrugio ; Charles-Dominique) ; les droits d'usage et d'accès à la ressource, l'analyse des dispositifs de gestion (Hakon Hoel ; cf. également la communication de F. Berkes). Dans leur présentation du thème "Recherche et structure des pêches artisanales", Serge Garcia et Jean-Pierre Reveret ont raison de souligner que la "complexité des pêches artisanales, si souvent invoquée comme un caractère spécifique à ces pêches, n'est due le plus souvent qu'à une différence des échelles d'observation et à l'absence de réelle approche systémique concernant la pêche industrielle. Encore faut-il noter que le domaine artisanal constitue, de ce point de vue aussi, un lieu privilégié d'observation ayant une portée générale.

Au fond, ce qui paraît spécifique à la pêche artisanale réside moins dans des attributs d'essence, liés à la "nature" de l'activité elle-même, que dans la méthode d'approche qu'elle impose aux chercheurs. Qu'il soit biologiste, économiste ou sociologue, celui-ci est confronté à l'impossibilité de séparer à des fins d'analyse l'homme de ses moyens de production, le contexte social de l'activité de son résultat bio-économique.

Raymond Firth en 1946 et Théodore Monod en 1928 montraient déjà que les activités de pêches ne pouvaient être isolées du système agraire dans lequel elles s'insèrent, ni de l'organisation sociale qui définit leurs objectifs et les formes de leur mise en oeuvre. Ceci est tout aussi manifeste en Europe, notamment en Méditerranée, que dans les pays en développement. A d'autres de dire si cela est un obstacle à l'observation scientifique ou si, au contraire, cette contrainte garantit de l'usage fallacieux de l'artefact scientifique qui consisterait à prendre les spécificités des pêches artisanales pour des causes alors qu'elles ne seraient que des résultats observés. Les résultats de quoi ?

Derrière les dichotomies industriel/artisanal, moderne/traditionnel, ne se cacheraient-il pas d'abord et avant

tout. une coupure entre mondes marchand et non marchand ? Les politiques de modernisation des pêcheries ont tendu à "professionnaliser" et à "spécialiser" les pêcheurs, en vue de leur insertion dans l'économie de marché. Et on peut se demander si l'expression "pêches artisanales" désigne autre chose qu'un "ailleurs" des pêches industrielles, fortement capitalistiques, à long rayon d'action et à production exclusivement marchande. Ce qui constituerait les pêches artisanales serait moins leurs caractéristiques propres que le regard porté sur elles par les administrations et les scientifiques. Elles seraient constituées par toutes les formes de pêches auxquelles les modèles existants s'adaptent mal en raison de leur multispécificité et de leur grande flexibilité...), et dont les analyses économiques parviennent difficilement à rendre compte à partir des seuls critères d'efficience et de répartition, dans la mesure où elles répondent aussi à d'autres objectifs (Charles ; Chaboud). En ce sens, les pêches artisanales ne seraient pas spécifiques et leur étude aurait tout à gagner d'une prise en compte des recherches sur les systèmes agraires ou pastoraux et sur l'économie "informelle".

On nous pardonnera ces réflexions d'une généralité excessive. Il nous a semblé important d'insister sur les problèmes d'objet et de disciplines scientifiques dans la mesure où cela permet peut-être de situer nos débats sur un terrain commun, au long de ce symposium international et pluridisciplinaire qui, rappelons-le, porte sur la recherche plus que sur la pêche, plus sur les questions et méthodes que sur les recettes de développement ou de gestion.

CONCLUSION

La richesse et la liberté de ton et de contenu des synthèses, dont il nous faut encore remercier les auteurs, montre que le retard des recherches en pêches artisanales est plus relatif à la formalisation qu'au contenu de ces recherches. Leur diversité est à l'image de celle des

activités qu'elles étudient, dans des contextes eux-mêmes très divers.

Avant d'aborder les orientations qui pourraient être proposées pour les discussions, on peut déjà constater qu'encore aujourd'hui peu de biologistes des pêches s'intéressent aux pêches artisanales en tant que telles. Réciproquement, la gestion des ressources est encore peu entrée dans l'analyse des sciences sociales, à l'exception d'un groupe spécialisé d'économistes "des ressources".

Thème par thème, voici quelques orientations qui nous sont suggérées par les auteurs de synthèses, sans prétendre à l'exhaustivité, mais en nous limitant à ce qui peut susciter une discussion entre toutes les disciplines.

Thème 2 : Recherche et structure des pêches artisanales.

En raison de leur diversité et de leur hétérogénéité, le risque est grand de dériver des conclusions de l'étude des structures d'une pêcherie artisanale particulière, à d'autres n'ayant que peu de choses en commun. Il apparaît donc souhaitable, d'une part d'éviter les généralisations de résultats, d'autre part de multiplier les travaux comparatifs.

Dans le même ordre d'idées, l'approche comparative des pêches artisanales par ce qu'elles auraient de "spécifique", pour utile qu'elle soit, devrait faire aussi place à une recherche comparative avec d'autres activités pour ce qu'elles présentent de caractères communs en matière de nature de la ressource et de nature de l'exploitation à laquelle la ressource est soumise (systèmes agricoles extensifs et de type minier, pastoralisme...) et en matière de relation avec le contexte qui les englobe : économie paysanne, économie régionale...

Replacer ces activités dans la totalité à laquelle elles appartiennent implique, notamment dans l'analyse des structures, de restituer aux femmes la place qu'elles occupent effectivement dans le processus productif. C'est également

replacer les activités de pêche dans les structures sociales et politiques qui gouvernent leur organisation comme leurs objectifs.

De la même manière convient-il de ne pas séparer l'observation des structures de celle des dynamiques. Multispécifiques, les pêches artisanales peuvent structurer leur effort de pêche en fonction du comportement des espèces (espèces à longue ou courte vie...) mais aussi à partir des choix de comportement des pêcheurs ("opportunistes", "conservateurs"...).

Les "choix" comportementaux, repérés par nombre de chercheurs dans les communications, ne sont pas nécessairement libres. La compréhension des structure aurait peut-être à gagner d'une meilleure connaissance des savoirs populaires. Faire des savoirs populaires un thème important de recherche permettrait peut-être, à terme, d'économiser de lourdes enquêtes, et de savoir ce que l'on mesure.

La dernière orientation proposée au thème 2, mais également aux autres, tient aux mesures et à leur pertinence. Le développement des moyens de traitement de l'information tend à privilégier l'abondance des mesures par rapport à l'analyse de leur signification. Dans un domaine où le social, l'économique et le biologique sont aussi étroitement imbriqués, le risque est grand de mesurer autre chose que ce que l'on croit: Jahara Yahaya, comme Laloe et Samba le montrent bien.

Thème 3 : Recherche et dynamiques des pêches artisanales.

L'engouement actuel pour les "droits territoriaux traditionnels" dans la pêche doit nous inciter à nous méfier des idées toutes faites en ce qui concerne les institutions. Des droits d'usage adaptés à une forme donnée d'organisation sociale et politique ne sont que rarement transférables dans une autre, pas plus qu'ils ne peuvent survivre sans bouleversement à des modifications profondes de contexte.

Il conviendrait donc de replacer les dynamiques de la pêche dans le contexte historique qui les englobe (crises, évolutions des relations inter-sectorielles et nationales...). Ceci vaut également pour les analyses des ressources biologiques et de leur exploitation : dans bien des cas la surexploitation n'est qu'apparente, même si la mésexploitation est bien réelle.

Chercheurs et organismes nationaux et internationaux de développement influent sur les dynamiques observables. Une nouvelle technique, une conférence internationale, ont des effets qui dépassent le seul niveau de la capture: l'aval et l'amont de la pêche s'en trouvent modifiés ainsi que, parfois, les relations intersectorielles (afflux de main d'oeuvre agricole par exemple).

La compréhension des dynamiques est fréquemment réputée se trouver limitée par l'insuffisance et la mauvaise qualité des données statistiques disponibles. Si l'amélioration des systèmes de recueil d'information est souhaitable, il serait non moins utile de relativiser ce qui ressemble bien à un fétichisme de la donnée. Les moyens de pallier l'insuffisance des données ne manquent pas, tels que le recours aux histoires de vie, aux sources orales et écrites extérieures au champ scientifique. La communication de C.Conand en est une illustration exemplaire.

Enfin, il ressort des synthèses, comme des communications, que la compréhension des dynamiques passe par :

(i) la mise au point de modèles multi-objectifs,

(ii) l'abandon des postulats de rationalité propres aux modèles élaborés pour des économies de marché donc à la pêche industrielle (maximisation du profit et/ou des captures ...)

(iii) la prise en compte des comportements effectifs, et notamment des activités en interaction avec la pêche dans les communautés littorales et au sein des familles.

Thème 4 : Recherche et intervention.

Si la recherche et la formation sont largement monopolisées par le Nord, et les programmes de recherche sur les pêches artisanales impulsés par lui, alors les pêches artisanales des PVD s'insèrent dans le cadre général des rapports Nord-Sud, comme bien d'autres activités. Si le sujet est trop vaste pour le symposium, celui-ci pourrait néanmoins définir quelques modalités permettant de pallier la situation actuelle. Et l'un des moyens reste la recherche de terrain.

Les institutions, et les relations entre pêcheurs et institutions, sont un domaine de recherche important pour l'avenir : l'accès aux crédits et aux techniques, la régulation de l'accès à la ressource, la compatibilité du contexte contemporain avec les des formes coutumières d'organisation sont autant de questions qui doivent retenir une attention croissante, dans toutes les régions du monde.

Il est souvent dit que les projets de développement échouent les uns après les autres. Or, les experts sont bons, puisqu'il s'agit de nous ! Dès lors, n'est-ce pas le concept même de projet de développement, conçu comme intervention extérieure, qui aurait fait faillite ? Dans tous les cas, il apparaît de plus en plus nécessaire de placer le développement au coeur de nos travaux, mais autant, sinon plus, comme objet de recherche que comme objectif de ces travaux. En outre, même dans le cas de projet réussi, les progrès techniques engendrent des coûts moins souvent et moins bien évalués que leurs avantages apparents. Les procédures d'évaluation de projet ont encore bien des progrès à faire pour couvrir tous les aspects de leurs implications.

Thème 5 : Perspectives de la recherche.

Ne voulant pas anticiper les conclusions de ce symposium, nous nous contenterons d'indiquer des points majeurs ressortant des synthèses et appelés, bien sûr, à être infléchis par les discussions.

Dans le respect des objectifs d'un symposium sur la recherche, la question de la multidisciplinarité sera inévitablement développée dans les discussions. Nous devons alors veiller à éviter de projeter les disciplines les unes sur les autres, à déduire de l'une ce que devraient faire toutes les autres.

Un autre point important sera l'examen des obstacles à la diffusion des travaux de recherche et des moyens, même partiels, d'y remédier.

Enfin les auteurs des synthèses montrent à quel point la recherche n'évolue pas de façon autonome, sous la seule pression d'un accroissement des connaissances ou par la seule circulation des idées "scientifiques". Bien d'autres déterminants sont à l'oeuvre, qui vont des situations très localisées aux évolutions économiques mondiales, en passant par les politiques nationales dans des contextes de plus en plus fréquents de crise. Ceci devrait nous inciter à inclure de manière systématique un point de vue historique dans l'élaboration de nos conclusions sur les objets et méthodes de recherche à privilégier pour l'avenir. Comme la pêche, les activités des hommes ne se laissent pas réduire à des modèles linéaires et continus.

Avant de vous laisser la parole, qu'il nous soit encore permis de remercier les auteurs des synthèses régionales pour l'importance, la richesse et l'originalité de leurs travaux.